

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE742

présenté par

Mme Blin, Mme Anthoine, M. Brigand, Mme Corneloup, M. Dubois, Mme Duby-Muller,  
M. Hetzel, Mme Louwagie, Mme Périgault, M. Taite et M. Viry

-----

### ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 6, ajouter la phrase suivante :

« Ils veillent à transmettre des compétences de management et de gestion des entreprises. ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les agriculteurs sont des entrepreneurs. Ainsi, il convient que la gestion managériale et le pilotage financier d'une entreprise soient inclus dans les programmes d'enseignement agricole.